

Les crédits

Lorsque je me suis présenté comme candidat, en 1984, la publicité que je faisais, c'était de montrer un gros sac duquel sortait les mots «solutions». J'ai trouvé les problèmes, mais je continue à chercher les solutions. Faites de même!

Mme le vice-président: Si l'honorable député de Vanier veut bien attendre, nous allons passer à quelqu'un d'autre et si le temps nous le permet, nous y reviendrons.

L'honorable député de Port Moody—Coquitlam a la parole.

M. Ian Waddell (Port Moody—Coquitlam): Madame la Présidente, je veux également poser une question au député.

Est-ce que le député comprend qu'en Colombie-Britannique, malgré le libellé de l'article 15 de la Charte canadienne des droits et libertés et celui de l'article 530 du Code criminel du Canada, malgré la Loi sur les langues officielles, on a refusé aux francophones en Colombie-Britannique le droit de procéder dans leur langue. Cela est laissé à la discrétion du juge, en Colombie-Britannique.

Je dois assister à une réunion avec un groupe de Franco-Colombiens, à Vancouver, dans le même espace, car le député a parlé d'espace. Que devrai-je dire à ce groupe qui a demandé des fonds pour pouvoir prendre des procédures devant la cour contre cette disposition? Ils veulent se servir du programme que vous avez coupé. Qu'est-ce que je dois dire à ce groupe? Que ces procédures coûtent trop cher?

M. Jourdenais: Madame la Présidente, j'ai un peu de difficulté à saisir la question du député, mais j'imagine qu'il va se rendre à un endroit en Colombie-Britannique. Est-ce que vous vous rendez compte comme avocat ou si vous vous rendez compte comme député? J'ai de la difficulté à comprendre, parce que tout à l'heure dans votre discours et dans vos questions, vous vous référiez toujours comme étant un avocat et que vous aviez eu connaissance qu'il y avait des causes semblables auxquelles vous avez même participé.

Si vous parlez comme avocat, je vais vous dire ceci: Actuellement, soyez généreux. Moi, ce que j'accepte et que j'acceptais très mal de ce programme et de beaucoup d'autres, —car il y a d'autres programmes contre lesquels je me suis élevé—j'ai de la difficulté à accepter que le gouvernement donne de l'argent à des gens pour se faire poursuivre par la suite.

[Traduction]

J'ai vraiment du mal. Le député se souviendra peut-être qu'en 1984, quand j'ai pris la parole à la Chambre pour prononcer mon premier discours, le député m'a posé la question la plus difficile que j'aie jamais entendue depuis que je suis ici: «Allez-vous peindre vos murs en bleu et dépenser de l'argent?» J'ai vraiment du mal à répondre à une question pareille. Chaque fois que je le vois, je pense qu'il va me poser cette question. Maintenant, nous ne peignons plus les murs car il faut faire des économies.

J'ai lu l'autre jour dans 32 ou 35 coupures de journaux que le budget que nous venons de proposer il y a environ un mois est le meilleur que nous n'ayons jamais eu depuis plus de 10 ou 15 ans. Je soutiens ce budget et je compte sur lui.

[Français]

Mme le vice-président: Il reste une minute. L'honorable député d'Ottawa—Vanier.

M. Gauthier: Madame la Présidente, ça va prendre à peine une minute. Je veux revenir sur la question de l'éducation des groupes minoritaires. Je parle de conseils scolaires qui refusent de donner à leurs étudiants l'enseignement dans la langue de la minorité. C'est de ça dont il est question.

Quand on parle de gaspillage, le ministère de la Justice, cette année, a augmenté son budget de quelque 16 millions de dollars en ce qui touche la question des litiges, selon les estimés des régions que nous avons. Cela veut dire que le gouvernement fédéral s'arme avec 16 millions de plus pour pouvoir aller devant les tribunaux. Je pose cette question au député: De quelle logique se sert-il pour dire que le Programme de contestation judiciaire qui, sur cinq ans, n'a dépensé à peine que 4 935 112 \$, comment cela peut-il être du gaspillage, sur cinq ans, quand les accusés étaient les provinces, parfois même le fédéral, et parfois les conseils scolaires? Où est le gaspillage là-dedans? Je regrette, il n'y en a pas.

Mme le vice-président: Trente secondes. L'honorable député de La Prairie.

M. Jourdenais: Faire ça vite, cela sera difficile! Je dois dire à l'honorable député que l'expression «gaspillage» était généralisée tout à l'heure lorsque je l'ai employée. Ce que je veux dire, c'est qu'il y a tellement de dépenses qui se sont faites, qui se font encore, et je suis contre. Lorsque l'on augmente les budgets de certains ministères, de l'ordre de 16 millions de dollars, je tiens les mêmes propos que tout à l'heure, durant mon discours: